

**CONTRAT DE  
REDYNAMISATION DU SITE  
DE DEFENSE DE  
NOYON/GENVRY**



## Sommaire

### Liste des signataires et partenaires

#### 1. Le Contexte

- 1.1. Rappel du fait générateur
- 1.2. Durée et périmètre d'application du CRSD
- 1.3. Impact du départ militaire sur le Noyonnais

#### 2. Synthèse du diagnostic territorial

- 2.1. Présentation du territoire
- 2.2. Analyse des actifs militaires

#### 3. Mesures d'accompagnement au profit du territoire Noyonnais

#### 4. Les axes stratégiques retenus au territoire Noyonnais

- Axe 1 : Accroître l'offre de formation
- Axe 2 : Renforcer l'attractivité du territoire
- Axe 3 : Promouvoir le tourisme et les loisirs verts

#### 5. Les fiches action

- Action 1 : Développement de partenariats avec le monde universitaire, les centres de formation et les centres de recherche
- **Action 1bis : Implantation de l'Internat d'Excellence**
- Action 2 : Création d'un centre de formation « apprendre à lire la route » dans le cadre du pôle mobilité
- Action 3 : Création et aménagement de la ZAC
- Action 4 : Valorisation de la filière eco-activités et « Fabrique de l'Innovation »
- Action 5 : Accès et mise en sécurité du pôle mobilité
- Action 6 : Création du pôle Hélico Dév'
- Action 7 : Accompagnement à la création et au développement de jeunes PME incluant la création d'un fonds d'amorçage
- Action 8 : Soutien à l'implantation et au développement d'entreprises créatrices d'emplois nouveaux (dispositif FRED)
- Action 9 : Aménagement de voies douces reliant Noyon, l'ancien site militaire et le parc Carisiolas
- Action 10 : Développement d'une activité de tourisme équestre
- Action 11 : Aménagement touristique du parc médiéval « Carisiolas »
- Action 12 : Création d'un parc d'hébergement « tourisme vert » dans les espaces boisés
- Action 13 : Création du parc d'hébergement flottant (bateaux habitables) sur les étangs de Varesnes

#### 6. Synthèse des mesures d'accompagnement pour la revitalisation du territoire

# Liste des signataires et des partenaires

Entre :

**L'État**, représenté par M. Nicolas Desforges , Préfet de l'Oise

Et :

**La Communauté de Communes du Pays Noyonnais (CCPN)**, représentée par Monsieur Patrick Deguise, Président.

Visas :

Vu le livre Blanc sur la stratégie de Défense et de Sécurité Nationale,

Vu la circulaire N°5318/SG de Monsieur le Premier Ministre en date du 25 juillet relative à l'accompagnement territorial du redéploiement des armées,

Vu le code des collectivités territoriales, notamment son article L 2335-2.

Il est convenu de conclure un contrat de redynamisation de site de défense (CRSD), à la suite de la décision du transfert du Régiment de marche du Tchad de Noyon (1200 hommes, 300 familles)

Les dotations publiques mobilisées au titre de crédits CRSD sont d'un montant de 23 900 000 € pour un objectif de 900 créations d'emplois à 3 ans.

# Modalités de co-financement

Conformément au décret de 1999, la dotation de l'État au titre du CRSD doit faire l'objet d'un co-financement local à hauteur de 20 à 50 % du montant total du CRSD.

Il est entendu que le contrat étant signé entre l'État et la Communauté de Communes du Noyonnais, cette dernière constituera le seul co-financeur déclaré du CRSD.

L'apport de la communauté de communes fera néanmoins l'objet d'un soutien financier du Conseil Régional de Picardie et du Conseil Général de l'Oise, soutien dont les modalités seront organisées au moyen d'une convention tripartite séparée (CCPN, Région, Département) annexée à la présente convention.

# Le contexte

## 1.1. Rappel du fait générateur

Le gouvernement a annoncé le 20 juillet 2008, la mise en œuvre d'un plan national de restructurations des sites de Défense. L'Oise se trouve fortement impacté par cette nouvelle refonte du plan de stationnement des armées.

Sur le secteur de Noyon, cette réforme se traduit par le transfert du Régiment de Marche du Tchad de Noyon (RMT) prévu initialement à l'été 2011 et avancé en définitive au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Concrètement, le transfert de ce régiment concerne plus de **1130 personnes, soit près de 300 familles.**

Dès la fin du mois de juillet 2008, le Premier Ministre a annoncé la mise en place d'un contrat de redynamisation de site de défense pour Noyon, CRSD qui prévoyait initialement les mesures suivantes :

- une enveloppe de 8 + 2 M€ qui s'appuyait sur le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et le Fonds pour les Restructurations de Défense (FRED) destinée à intervenir en appui de cofinancements des collectivités locales
- la cession à l'euro symbolique des emprises du RMT pour les 47 hectares du quartier Berniquet et l'élaboration d'une convention de gestion pour les 238 hectares de surfaces boisées qui permettront à la collectivité de développer ses projets économiques conformément au code forestier
- des mesures fiscales pour favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques

Ces mesures ont fait l'objet d'enrichissement durant la phase d'élaboration du contrat de redynamisation.

## 1.2. Durée et périmètre d'application du CRSD

La durée du présent contrat est **de 3 ans**, à compter de sa signature par chacune des parties, reconductibles deux fois, par avenant pour une période d'un an.

Le périmètre d'application couvre l'ensemble du territoire de la Communauté de communes du Pays Noyonnais, soient les 43 communes suivantes :

APPILLY, BABOEUF, BEAUGIES SOUS BOIS, BEAURAINS LES NOYON, BEHERICOURT, BERLANCOURT, BRETIGNY, BUSSY, CAISNES, CAMPAGNE, CARLEPONT, CATIGNY, CRISOLLES, CUTS, FLAVY LE MELDEUX, FRENICHES, FRETOY LE CHATEAU, GENVRY, GOLANCOURT, GRANDRU, GUISCARD, LARBROYE, LIBERMONT, MAUCOURT, MONDESCOURT, MORLINCOURT, MUIRANCOURT, NOYON, PASSEL, PLESSIS PATTE D'OIE, PONT L'EVEQUE, PONTOISE LES NOYON, PORQUERICOURT, QUESMY, SALENCY, SEMPIGNY, SERMAIZE, SOLENTE, SUZOY, VARESNE, VAUCHELLES, VILLE, VILLESELVE

### 1.3. Impact du départ militaire sur le Noyonnais

Le Régiment de Marche du Tchad compte exactement **1136 personnels**, soient 55 officiers, 252 sous officiers, 797 militaires de rang, 32 personnels civils. Au total, **près de 300 familles et 540 enfants**.

Ces personnels représentaient une **masse salariale de 24,5 M€ en 2008** (montant des soldes versées), dont environ 11,6 M€ étaient dépensés sur le Noyonnais, et 9,6 M€ dépensés directement auprès des commerçants et des prestataires de services du territoire, **ce qui représente près de 60 emplois locaux**.

**Les dépenses du RMT ont un impact peu significatif**, car il n'existe pas de volumes importants sur le territoire (Hormis les programmes exceptionnels des travaux)

**La grande majorité des familles vivent sur le Noyonnais** (80 % d'entre elles), c'est-à-dire qu'elles y habitent, qu'elles y travaillent, et qu'elles y consomment. Sur les 300 familles identifiées, **il est estimé que 90 d'entre elles resteront sur le territoire**, même après le transfert du RMT. Pour ces 90 familles, seuls les militaires feront le déplacement géographique.

**La moitié des personnels du RMT a un conjoint sur le territoire**, dont l'activité concerne : le milieu médical, les services à la personne, l'armée, des emplois nécessitant peu voire pas de qualifications. D'autres sont femmes au foyer ou en recherche d'emplois.

**Le départ des familles affecte significativement la fréquentation des structures scolaires :**

Près de 200 enfants sont en âge de fréquenter une école maternelle et 140 enfants ont quitté le Noyonnais, ce qui représente environ 6 classes.

Près de 90 enfants fréquentent une école primaire, 90 un collège ou un lycée, et 60 enfants vont déménager ainsi que 60 adolescents, ce qui représente environ 4 classes.

# Synthèse du diagnostic territorial

## 2.1. Présentation du territoire

### 2.1.1. **Caractéristiques démographiques**

Territoire semi rural situé au cœur de la Picardie, au nord est de l'Oise, la Communauté de Communes du Pays Noyonnais compte 43 communes et 33 387 habitants (RP 2011). Noyon est la ville centre et comprenait 13 821 habitants en 2008.

Le Noyonnais connaît une augmentation de population significative (près de 4000 habitants en plus depuis 1999). Cette augmentation de la population s'observe plus généralement sur l'ensemble du département de l'Oise.

La part des jeunes de moins de 20 ans est plus élevée qu'au niveau régional et national. Près de 30 % de la population a moins de 20 ans sur le Noyonnais contre 25 % sur le plan national.

Une cellule familiale est fragile avec une forte présence de familles monoparentales et de retraités. Le Noyonnais connaît le plus fort taux d'allocation parent isolé du département.

Des retraités plus représentés sur le Noyonnais qu'en moyenne sur le département, avec 30,5 % des foyers fiscaux qui touchent une retraite.

## 2.1.2. Données socio-économiques

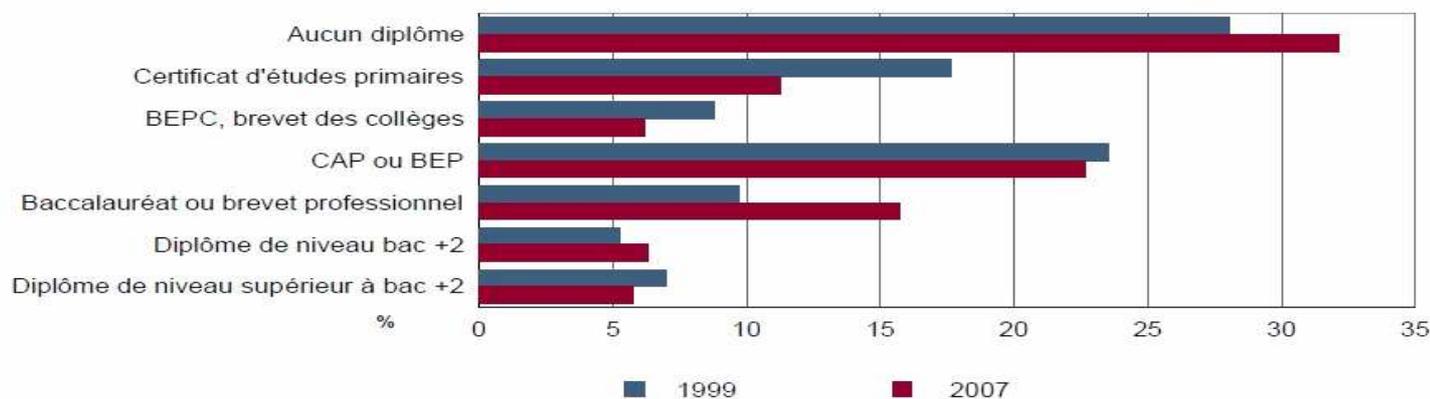
Des situations de précarité durables sont perceptibles :

- 45 % des foyers fiscaux sont non imposables sur le Noyonnais (contre 42 % au niveau départemental) et près de 60% sur la ville de Noyon
- un revenu moyen faible de 15 880 € (contre 20 841€ en moyenne nationale).
- 5,7 % de la population du Noyonnais est allocataire du RSA (75 % des allocataires du RSA ont plus de 30 ans)

La ville de Noyon concentre 80% des logements sociaux de la CCPN regroupés dans la ZUS et sur le quartier du Mont Saint Siméon. Ce quartier, qui regroupe 16% de la population Noyonnaise, est classé en ZUS, ZRU depuis 1996 et en ZEP. Les différents indicateurs mettent en exergue une absence de mixité sociale et économique.

A cela s'ajoute une proportion importante de jeunes sans aucune qualification : 14,5 % sur le Noyonnais contre 10 % sur le plan national. On note à cet égard une offre de formation locale insuffisante : il n'existe qu'une seule formation post bac sur le Noyonnais. En 8 ans, la part de la population Noyonnaise sans aucun diplôme a augmenté de 28% en 1999 à 32% en 2007. Seule 5% de la population Noyonnaise a un niveau supérieur à bac +2.

Graphique : Niveau de diplôme de la population Noyonnaise non scolarisée, âgée de 15 ans et plus



Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

La population active est marquée par une surreprésentation des ouvriers, soit 40,4 % des actifs contre 32 % en moyenne départementale. Les offres d'emplois sur le Noyonnais sont essentiellement destinées aux ouvriers et aux techniciens (53 % de l'offre en moyenne sur les 3 dernières années) et présentent la particularité d'être peu pérennes (seulement 30 % sont d'une durée supérieure à 6 mois).

#### Graphique : Répartition sectorielle des actifs du territoire

On constate une dégradation des conditions économiques avec un nombre de chômeurs qui progresse de 34,9% entre les deux recensements. **Le taux de chômage est particulièrement élevé, il représente 23 % de la population active sur Noyon, 17% à l'échelle de la communauté de communes.** Les jeunes de 15 à 24 ans (52,8%) et les étrangers (29,6%) sont particulièrement touchés.

#### Tableau : Chiffres du chômage sur la commune de Noyon

	<b>Taux de chômage des 15-64 ans (2007)</b>
Noyon	22,3%
Oise	10,9%

*Source : INSEE, RP2007 exploitation principale*

En 2007 le taux de chômage est presque 2 fois plus élevé sur Noyon que sur le reste du Département. Selon l'Insee, le nombre d'inscrits en tant que demandeurs d'emploi pour motif de licenciement a augmenté sur Noyon de 18,5% entre 2008 et 2009. **En janvier 2011 le taux de chômage sur la communauté de communes s'établit à 17% et sur la ville de Noyon à 25%.**

### 2.1.3. Tissu entrepreneurial

Le Noyonnais se caractérise par le poids très important des activités industrielles, représentant près de 40 % des emplois, soit le double de la moyenne nationale. Jusqu'alors le tissu économique est essentiellement composé de petits sous traitants mono-secteurs (transformation des métaux) et de grandes industries appartenant à des groupes souvent étrangers (absence de pouvoir décisionnaire local).

Ce caractère industriel et cette segmentation du tissu économique exposent davantage le territoire aux restructurations d'entreprises, et à la suppression d'emplois. Ainsi depuis les années 80, les différentes restructurations (plans sociaux, fermetures, délocalisations) mises en œuvre sur le territoire administratif de la Communauté de Communes du Noyonnais ont participé à **la suppression de 3 650 postes** (emplois privés et publics confondus) : - 1805 de 1980 à 2002 / - 1065 de 1990 à 2002 / - 1845 depuis 2007. Le territoire est en outre impacté par les fermetures d'usines situées à proximité (usine Continental de Clairoix à 18km, usine Yoplait à 10km, usine Nexant à 10km...).

Les activités de services encore peu développées sur le Noyonnais, compensent difficilement les restructurations d'activités et les suppressions d'emplois supportées par le territoire.

Le territoire noyonnais est donc confronté à la disparition de son patrimoine économique : fermeture des principales usines de 2007 à 2009 (Jacob Delafon, Bahlsen-Intersnack, Rigida...), départ du Régiment de Marche du Tchad en 2010 (1200 hommes, 300 familles) et délocalisation programmée du siège de Brézillon, 1ere entreprise de BTP de Picardie, sur Compiègne en 2011.

## Graphique : Evolution de l'emploi sur le Noyonnais

Tableau : Perte d'emplois et fermeture d'entreprises sur le Noyonnais

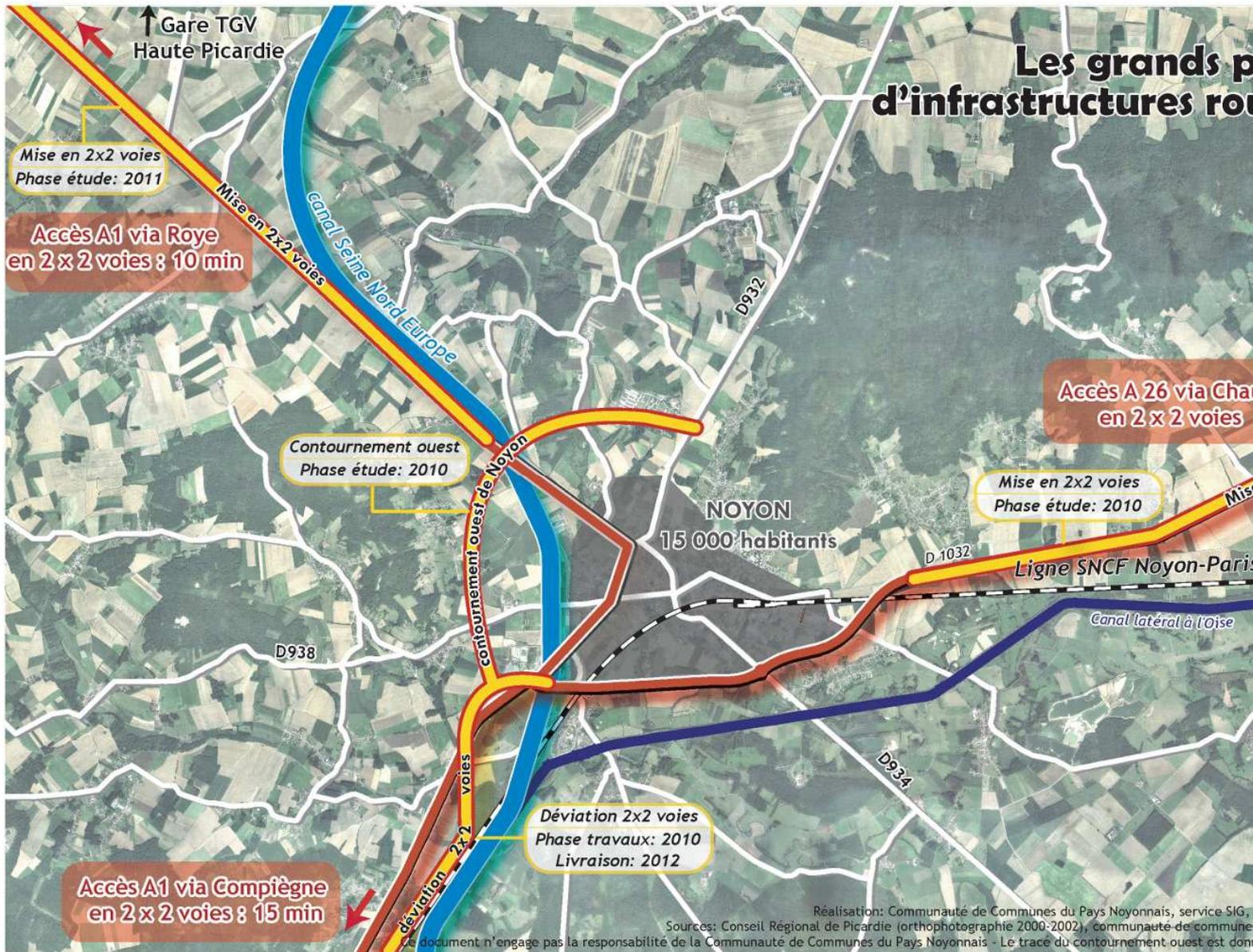
Période	Contexte économique	Entreprise du Noyonnais	Plans sociaux	Total perte d'emplois		
Avant 2002	Baisse globale du nombre de salariés dans les principales unités industrielles noyonnaises. Les entreprises de plus de 500 salariés réduisent très fortement leurs effectifs. L'impact de ces plans sociaux sur le tissu local n'a pas été quantifié.	<b>Ferodo – Abex puis Federal Mogul</b>	Effectif en 1989 : 1000 salariés sur 2 sites Effectif en 2000 : 500 salariés	Entre 1980 et 2002 : - 1 805 emplois		
		<b>Lorenz – Bahlsen puis Intersnack</b>	Effectif en 1998 : 450 salariés sur le site de Noyon Effectif en 2002 : 250 salariés			
		<b>Rigida</b>	Effectif en 1983 : 450 salariés Effectif en 1989 : 250 salariés Effectif en 2000 : 120 salariés			
				<b>Manufacture Parisienne de Roulettes (MPR Crisolles) puis Guitel puis Point M</b>	Effectif en 1980 : 300 salariés Effectif en 1995 : 220 salariés Effectif en 2000 : 100 salariés Effectif en 2010 : 30 salariés	Entre 1990 et 2002 : - 1 065 emplois
				<b>Ronéo puis Samas puis Majencia</b>	Effectif en 1980 : 450 salariés Effectif en 1995 : 250 salariés	
				<b>Jacob Delafon - Kohler</b>	Effectif en 1980 : 550 salariés Effectif en 1998 : 240 salariés Effectif en 2002 : 175 salariés	
2002 - 2007	La réalisation des plans sociaux a permis un maintien des entreprises sur le territoire du noyonnais. Cette période est caractérisée par une relative accalmie					
Depuis 2007	Le tissu économique noyonnais reposait essentiellement sur quelques grosses unités économiques. Cette dépendance pour des activités facilement délocalisables a rendu fragile toute l'économie du territoire. Lors des premières fermetures d'usines, c'est toute l'économie du territoire qui a souffert. Un nouveau tissu économique est donc à inventer sur le Noyonnais	<b>Fermeture de Jacob Delafon - Kohler</b>	<b>En 2007</b> , le groupe Kohler annonce la fermeture du site industriel de Noyon. <u>Suppression de 145 postes</u>	Depuis 2007 : - 1 845 emplois		
		<b>Fermeture de Rigida</b>	Leader dans la production de jantes de vélo, le groupe Rigida International annonce la fermeture de l'usine noyonnaise <b>en 2009</b> . <u>Suppression de 50 postes</u>			
		<b>Fermeture de Intersnack</b>	Après avoir délocalisé plusieurs chaînes de production entre 2007 et 2008, le groupe Intersnack annonce <b>en 2009</b> la fermeture de l'usine noyonnaise spécialisée dans la production de biscuits apéritifs et le <u>départ des 172 salariés</u> restants			
		<b>Fermeture de la caserne noyonnaise du Régiment de Marche du Tchad</b>	La fermeture de la caserne noyonnaise <b>en 2010</b> était programmée dans le cadre de la réforme de la carte militaire. Cette fermeture entraine le départ de <u>1158 hommes et de 300 familles</u>			
		<b>Fermeture de Brézillon Noyon</b>	Le premier employeur du Noyonnais est aussi 1ère entreprise du BTP de Picardie, société emblématique du Noyonnais, Brézillon a annoncé <b>en 2010</b> son départ vers Compiègne fin 2011. Cette délocalisation touchera les <u>250 salariés du site et leur famille</u> .			

#### **2.1.4. Les projets structurants du territoire**

Face à ces difficultés le territoire compte sur 4 projets structurants pour reconstruire son économie :

- **Un désenclavement routier avec la création de 3 nouveaux axes essentiels**
  - Prolongement de la rocade 2x2 voies Noyon-Compiègne qui mettra le Noyonnais à 15 minutes de l'embranchement A1 de Compiègne direction Paris (démarrage des travaux octobre 2010/ fin prévue début 2013)
  - Contournement est de Noyon, qui reliera l'ancien site militaire du RMT et la future plate forme multimodale à la rocade menant à Compiègne, en évitant le centre ville (lancement des études 2011)
  - Mise à 2x2 voies de l'axe Noyon/Roye qui mettra le Noyonnais à 15 minutes de l'embranchement A1 de Roye direction Lille
- **La création du Canal à grand gabarit Seine Nord Europe** avec l'aménagement d'une plateforme multimodale Noyonnaise
- **la reconversion du quartier militaire du Régiment de Marche du Tchad** en parc d'activités ainsi que son massif forestier en pôle mobilité - tourisme
- **Le développement de l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire**

Schéma : Désenclavement du Noyonnais dans le cadre du Plan Routier Départemental de l'Oise à 15 ans



## 2.2. Analyse des actifs militaires

Le site est constitué des 3 emprises suivantes :

- la villa Charmolue à Noyon : maison d'habitation de 195 m<sup>2</sup> sur un terrain de 519 m<sup>2</sup>
- les espaces boisés : 238 hectares de bois situés sur les communes de Béhéricourt, Crisolles, Grandru, Noyon et Salency
- le quartier Berniquet situé sur les communes de Genvry et Noyon

Le quartier Berniquet est d'une superficie totale de 47 hectares dont 42 hectares sur Genvry.

Sur cette emprise sont implantés 58 bâtiments (51 bâtiments lourds, 7 bâtiments légers) pour une surface au sol de 36 998 m<sup>2</sup> et une SHON de 65 000 m<sup>2</sup>. 17 bâtiments sont considérés en bon état et notamment les bâtiments de compagnie.

Les 2/3 des constructions datent de 1952, le 1/3 restant est plus récent.

L'ensemble de la voirie est à rénover. Par ailleurs la réfection complète des réseaux d'eaux pluviales et usées a fait l'objet d'un devis en 2001 s'établissant à 4 millions.

Photo : Vue aérienne du quartier Berniquet



## Photos : Organisation de l'ancienne base militaire

Bâtiments de Compagnie  
des Sous Officiers



Hébergements

Bâtiments collectifs

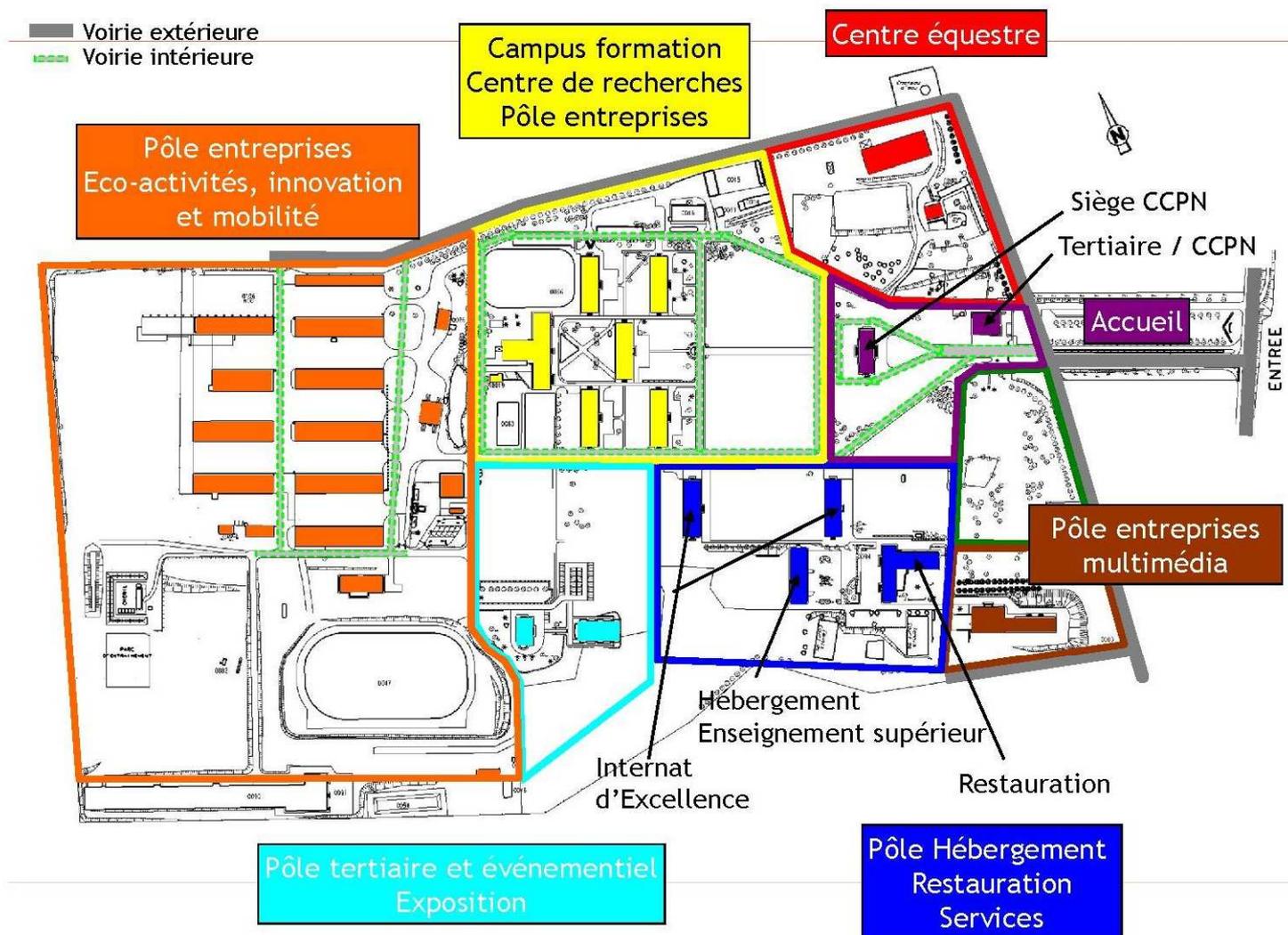


Zones techniques



Schéma : Aperçu du quartier Berniquet par grandes zones fonctionnelles pendant l'occupation militaire

Schéma : Structuration prévisionnelle des espaces dans le cadre du projet de reconversion



Réalisation Communauté de Communes Pays Noyonnais, mai 2010